



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 138-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.207

Déposée le : 15.06.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Schneider (Biel/Bienne, UDC) (porte-parole)
Feuz (Bern, UDC)
Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la sécurité
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Emoluments réduits lors de la première acquisition d'un permis de conduire

Le Conseil-exécutif est chargé d'introduire des émoluments forfaitaires lors de la première acquisition du permis de conduire pour une catégorie, dont le montant se situerait 25 pour cent au moins en dessous du tarif actuel.

Développement :

L'obtention du permis de conduire est non seulement longue, mais aussi onéreuse. Jusqu'à ce que le sésame de la route soit enfin remis, il faut s'acquitter de diverses taxes : 50 francs pour l'autorisation et l'inscription à l'examen théorique, 30 francs pour passer l'examen proprement dit, 20 francs pour l'établissement du permis L, 132 francs pour l'examen pratique, 45 francs pour l'établissement du permis de conduire et 30 autres francs pour échanger le permis provisoire contre le permis définitif. Soit 307 francs au total dans le canton de Berne – un montant bien au-dessus de la moyenne nationale de 259 francs.

L'introduction d'un montant forfaitaire plus avantageux serait donc pertinente, notamment lors de la première acquisition du permis de conduire pour une catégorie. En comparaison, notre voisin le canton de Fribourg propose un forfait de 190 francs seulement. Une telle solution serait favorable aux jeunes et aux personnes à faible revenu. En outre, une étude comparative réalisée par la Surveillance des prix montre que l'OCRN perçoit environ 30 % de taxes de plus que nécessaire pour couvrir les coûts. Les moyens financiers sont donc largement suffisants pour permettre de financer un forfait¹.

¹Que coûte le permis de conduire une voiture ? | OCN

Destinataires

- Grand Conseil